



REGIONAL OFFICE FOR THE WESTERN PACIFIC  
BUREAU RÉGIONAL DU PACIFIQUE OCCIDENTAL

COMITÉ RÉGIONAL

WPR/RC68/8

Soixante-huitième session  
Brisbane (Australie)  
9-13 octobre 2017

21 août 2017

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 13 de l'ordre du jour provisoire

**PASSAGE AU FINANCEMENT INTÉGRÉ DES SERVICES DE SANTÉ  
PUBLIQUE PRIORITAIRES**

Les systèmes de santé de tous les pays devraient voir leurs fonctions essentielles renforcées car celles-ci constituent le socle des services de santé publique. Cela passe par des fonds nationaux et/ou des financements intégrés suffisants, un meilleur usage des ressources disponibles, y compris la prestation efficace de services de santé publique qui répondent aux besoins et aux attentes de la population. Dans certains pays, ce problème est rendu encore plus pressant par la réduction des fonds extérieurs destinés à la lutte contre les maladies, et il l'est également dans les pays qui ont lancé des réformes sur l'offre de service et la budgétisation.

Le manque de coordination et d'harmonisation entre les services de santé publique prioritaires et le système de santé général, la fragilité des institutions de financement, l'insuffisance du financement intérieur de la santé, une mauvaise gestion de la transition, couplés à l'absence d'une approche systémique globale sont les grands problèmes qui se posent aux pays. Le *Cadre régional d'action pour le passage au financement intégré des services de santé publique dans le Pacifique occidental*, élaboré à l'issue de consultations nationales, régionales et d'experts techniques préconise une approche systémique de sorte que les fonctions essentielles de santé publique soient garanties, ainsi que la durabilité et la résilience du système de santé.

Le Comité régional du Pacifique occidental est prié d'examiner pour approbation le projet de *Cadre d'action régional pour le passage au financement intégré des services de santé publique prioritaires dans le Pacifique occidental*.

## 1. SITUATION ACTUELLE

Tous les pays de la Région du Pacifique occidental connaissent actuellement des changements sur les plans épidémiologique et démographique. Les succès enregistrés depuis plusieurs dizaines d'années dans la lutte contre les maladies transmissibles, associés aux effets combinés de l'urbanisation, du vieillissement et de l'évolution des modes de vie, font que les maladies non transmissibles (MNT) sont aujourd'hui à l'origine de près de 80 % des décès évitables dans la Région. En outre, celle-ci doit régulièrement faire face à des menaces sanitaires, soit en moyenne 200 événements détectés et gérés chaque année. Il est indispensable d'accroître les investissements et de renforcer les systèmes pour faire face à ces défis de santé publique.

La rapidité du développement économique de nombreux pays ces dernières années a offert un cadre propice à l'augmentation des dépenses publiques en matière de santé. Mais celles-ci, dans l'ensemble, restent faibles, les paiements à la charge des patients demeurant élevés dans de nombreux pays de la Région. Le montant total des dépenses de santé, exprimé en pourcentage du PIB desdits pays, s'échelonne entre moins de 3 % et plus de 16 %.

La part des dépenses totales de santé consacrées aux fonctions essentielles varie d'un pays à l'autre, et tend à être insuffisante dans bon nombre d'entre eux. Le plus souvent, les traitements cliniques absorbent la plus grande partie des ressources, tandis que la prévention des maladies et les activités de santé publique – par exemple la santé de la mère et de l'enfant, la planification familiale, la vaccination, la prévention des maladies transmissibles et non transmissibles, le dépistage et la surveillance – sont sous-financées.

Les financements extérieurs ont joué un rôle majeur dans l'action menée pour contenir la propagation des maladies transmissibles dans la Région. Un appui considérable a été reçu au moyen des initiatives mondiales de santé et par l'entremise des partenaires bilatéraux. Depuis 2003, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a consacré 2,5 milliards de dollars des États-Unis au traitement et à la prévention de ces maladies ainsi qu'à la mise en place de systèmes de santé dans la Région du Pacifique occidental. L'Alliance Gavi a, quant à elle, déboursé 373,8 millions de dollars dans la Région depuis 2001.

Bon nombre de pays commencent à être touchés par la réduction des financements accordés par le Fonds mondial, l'Alliance Gavi et d'autres donateurs de long terme, qui commencent à retirer leur soutien. Le Fonds mondial et l'Alliance Gavi ont établi des calendriers prévisibles à cet effet, en fonction de la diminution de la charge de morbidité et du développement économique. Par ailleurs, de nombreux pays ont lancé des réformes liées à la prestation de services et à la budgétisation.

Les programmes nationaux de lutte contre les maladies regroupent un ensemble d'éléments programmatiques clefs, qui sont étroitement liés aux fonctions essentielles de santé publique. Même si ces éléments varient dans leur composition selon les systèmes de santé, un certain nombre d'entre eux sont universels. On citera notamment le suivi de la situation sanitaire, y compris la surveillance ; l'établissement de normes, de politiques et de plans nationaux ; la prestation de services de prévention, de diagnostic, de traitement et de soins, individuels et axés sur la population. De nombreux systèmes associés à des maladies particulières fonctionnent de manière indépendante, ne sont pas alignés sur le système de santé global et n'en font pas partie intégrante.

## **2. ENJEUX**

### **2.1 Absence d'approche systémique pour garantir les fonctions essentielles de santé publique**

Le financement durable pour garantir un ensemble de fonctions essentielles de santé publique est un enjeu commun à tous les pays. Il arrive que les services de santé publique prioritaires qui appuient les fonctions essentielles soient morcelés et/ou séparés des autres programmes et du système de santé général. Cela peut mener à une stratégie inefficace et fragmentée, qui ne tient pas compte de l'interrelation entre les différentes composantes du système. Il importe de plus en plus d'assurer des fonctions essentielles de santé publique face à l'évolution de la démographie et des besoins de la population, à la réduction des financements extérieurs pour la santé et à d'autres problématiques. Une approche systémique est nécessaire pour s'orienter vers des systèmes de santé durables et résilients conformément à leurs feuilles de route, et sert aussi de point d'ancrage aux initiatives visant à promouvoir plus avant la couverture sanitaire universelle et les objectifs de développement durable.

### **2.2 Manque de coordination et d'harmonisation entre les services de santé publique prioritaires et le système de santé général**

Certains éléments programmatiques clefs de la lutte contre les maladies ont été élaborés sans coordination ni cohérence suffisante avec le système de santé général. Ainsi, il est possible que certains services de santé publique prioritaires soient fragmentés, compromettant l'efficacité et la durabilité du système de santé. On peut observer des chevauchements de systèmes de surveillance, de mécanismes de notification et de suivi et de dispositifs de gestion des programmes. Les lacunes ou les doublons dans les services de santé publique prioritaires peuvent aggraver l'inefficacité du système de santé. Faute d'une solide architecture, la répartition des responsabilités entre les services de santé publique et les services cliniques peut notamment mettre à mal la continuité des soins.

### **2.3 Faiblesse des institutions de financement et utilisation inefficace des ressources disponibles**

Tirer le meilleur parti des ressources est primordial car aucun pays n'est doté de moyens suffisants pour répondre à tous les besoins sanitaires de l'ensemble de sa population. Pour accroître l'efficacité, il faut tirer un meilleur parti des fonds disponibles et tenir compte des gains d'efficacité au niveau du système de santé, pas seulement dans le cadre des programmes. La faiblesse des institutions de financement peut entraîner un manque d'efficacité dans l'attribution et l'utilisation des ressources. La réduction inadéquate du niveau de priorité des éléments programmatiques clefs, l'absence de coordination des divers flux et sources de financement, et la définition du rôle de l'assurance-maladie dans les systèmes de financement mixtes de la santé sont autant de défis à relever.

### **2.4 Insuffisance du financement intérieur de la santé**

Même s'ils ont contribué à l'augmentation des ressources consacrées à la santé et à l'amélioration des résultats sanitaires, les financements extérieurs diminuent en raison de la croissance économique de la plupart des pays à revenu faible et intermédiaire de la Région. Faute de financements intérieurs suffisants, les pays peuvent avoir du mal à s'adapter à la hausse et à l'évolution des besoins de la population. S'ils se trouvent dans l'impossibilité d'accorder une priorité plus élevée à la santé dans leurs budgets, les pays peuvent se heurter à des déficits de financement susceptibles d'entraîner un accès inéquitable aux services de santé et de compromettre la qualité des services ainsi que l'ensemble des progrès accomplis en matière de maladies transmissibles.

### **2.5 Mauvaise gestion de la transition**

La transition dans un pays dépend de sa situation propre et peut être complexe lorsque le nombre de parties prenantes est élevé et qu'il s'agit de traiter de nombreuses questions au titre de réformes menées dans le domaine de la santé et dans le secteur public. Sans l'impulsion et l'orientation du gouvernement, il peut être difficile de définir une vision claire du développement du secteur sanitaire, susceptible de guider le système de santé vers plus d'efficacité, de durabilité et de résilience. La prise de décision risque d'être ni transparente ni participative. Il est possible que les questions soient abordées une par une, au détriment d'une approche systémique. La mauvaise gestion de la transition, notamment la médiocrité des mécanismes de supervision et de suivi, peut entraver le fonctionnement des services de santé publique prioritaires.

### **3. MESURES PROPOSÉES**

Le Comité régional du Pacifique occidental est prié d'examiner pour approbation le projet de *Cadre d'action régional pour le passage au financement intégré des services de santé publique prioritaires dans le Pacifique occidental.*